



AVENUE ET PLACE
JEAN-JAURÈS
**UN ATELIER PARTICIPATIF
COURRONÉ DE SUCCÈS !**

Pages 8

MACRON

LES TRAVAILLEURS ET LEURS FAMILLES VONT PAYER L'AUSTÉRITÉ !

Depuis plusieurs semaines, les salariés de l'entreprise SANOFI à Amilly se battent contre le projet de cession du site à Astrea Pharma et du transfert de la production du Kardégic à Substipharm !

J'étais le vendredi 11 avril dernier de nouveau à leurs côtés avec Fabien GAY, Sénateur PCF de Seine-Saint-Denis et directeur du journal « L'Humanité ».

Ce qui se passe aujourd'hui sur le site de cette entreprise amilloise est purement inadmissible : on assiste tout bonnement à l'assassinat de la production de médicaments en France !

Après la vente du Doliprane et de l'Aspégic à un groupe Américain, c'est au tour du Kardégic d'être au centre des discussions pour un transfert de production vers un groupe méconnu à ce jour !!!

Pourtant, nous aurions pu croire que la crise sanitaire du COVID 19 aurait servi de leçon mais l'État français continue de fermer les yeux quand il s'agit de sauver la production de médicaments en France !

Hélas, il n'y a pas que ce secteur d'activités qui est en berne ! L'industrie automobile est également impactée puisque le site Chalettois de l'usine HUTCHINSON doit encore subir des suppressions d'emploi : certes, il ne s'agit pas là de « plan social » mais cela y ressemble fort car des dizaines d'emplois vont disparaître avec la fermeture de plusieurs ateliers !

Et malheureusement, pour reprendre une expression d'un certain président, il ne faut pas simplement « traverser la rue » pour trouver un emploi ! En effet, le bassin d'emploi du montargois est particulièrement sinistré, avec un taux de chômage de 10.4 % ; il est en tête du département du Loiret ! Triste résultat car on sait que ce sont les emplois peu qualifiés et les classes ouvrières qui sont les plus impactés.

Pourtant, face à ce paysage économique en souffrance, l'État reste immobile ! Ou plutôt, il continue à distribuer aux entreprises des aides publiques (entre autres à Sanofi) sans contrepartie sur la pérennité de l'emploi en France !

Belle contradiction quand on sait qu'Emmanuel Macron était à l'origine, il y a 7 ans, de la création du sommet « Choose France », afin d'encourager les multinationales à s'implanter en France, alors que l'État est incapable de maintenir l'industrie française sur son territoire ! ... Encore une incohérence de plus dans la politique de ce gouvernement !

Face à cet immobilisme, j'ai donc interpellé dernièrement Madame la Préfète pour qu'une table ronde soit organisée avec tous les acteurs (collectivités territoriales, État, entreprise, organisations syndicales) sur la situation de SANOFI. J'espère avoir des nouvelles car la précédente missive adressée à Madame le Préfète avec la même demande concernant Hutchinson est restée lettre morte ! ...

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing



Rencontre entre le sénateur PCF Fabien Gay, invité par l'intersyndicale Sud-CGT, avec Franck Demaumont, des élus chalettois et montargois ainsi que les employés de Sanofi le 11 avril 2025.

Sommaire

3 Actualité

- Inauguration des logements rue de la Lisique
- Emplois à Sanofi, le sénateur Fabien Gay a été invité

4 Contrat de ville

- Double page : des projets retoqués et des quartiers en difficulté

6 Page thématique

- Urbanisme, environnement et sécurité : une ville dynamique, durable et pensée pour l'avenir !

8 Vie locale

- Requalification urbaine du bourg : un atelier participatif couronné de succès !

9 Été à Chalette

- Le retour des fêtes de quartier avec une nouveauté : un village culture loisirs
- Le festival Music O' Loing de retour mi-juin !

10 Pêle-mêle

- Avril en images

11 Sports et loisirs

- Galaxy Cheer : récompensé lors d'une compétition au Canada
- Le Guidon chalettois en deuil
- Solidarité pour le Togo avec l'US Chalette et la pharmacie du Bourg

12 Environnement

- Le rôle de l'EPAGE dans la protection de nos cours d'eau

13 Médiathèque

14 Libre expression

15 Histoire

- Les seigneurs de Chalette (suite)

16 À l'affiche



Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047

45125 Chalette-sur-Loing cedex

contact.communication@ville-chalette.fr

Directeur de la publication : F. Demaumont

Rédacteur : L. Gérard

Photos : Service com, freepik.com

Conception graphique : L. Gérard

Impression :

Nord'Imprim

Steenvoorde



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

INAUGURATION RUE DE LA LISIQUE DES LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITÉ



Le paysage résidentiel de Chalette continue de se transformer avec l'arrivée d'un nouvel ensemble de logements sociaux de qualité, situé dans le quartier de la Pontonnerie, rue de la Lisique. Ce projet, porté par Logem Loiret, marque une nouvelle étape dans la collaboration fructueuse entre la commune et les acteurs du logement social, avec pour objectif de proposer aux habitants des logements accessibles, modernes et respectueux de l'environnement.

L'inauguration s'est tenue en présence de Franck Demaumont, maire de Chalette, d'élus municipaux, et du directeur général de Logem Loiret, Olivier Pasquet.

Un cadre de vie pensé pour les familles

Composé de 16 logements individuels, l'ensemble résidentiel se distingue par ses façades colorées, qui apportent une touche de dynamisme au quartier. La répartition comprend 4 T3, 10 T4 et 2 T5. Les loyers mensuels, compris entre 470 € et 700 € hors charges, rendent ces logements accessibles à un large public.

Chaque habitation est conçue comme une maison de ville, avec sa propre place de stationnement située devant l'entrée, un garage et un jardin clos à l'arrière, accessible par un portillon.

Des logements durables et performants

À seulement 4 kilomètres de la gare de Montargis, ces logements sont idéalement situés dans un environnement calme. Conformes à la réglementation thermique RT 2012, avec une amélioration de 10 %, les bâtiments bénéficient également de la certification BEE+, gage d'un engagement environnemental fort. De plus, des panneaux photovoltaïques installés sur les toitures permettent aux résidents de produire une partie de leur électricité, réduisant ainsi leur facture énergétique tout en contribuant à la transition écologique.



EMPLOIS À SANOFI FABIEN GAY, SÉNATEUR, EST VENU SOUTENIR LES SALARIÉS



Le groupe pharmaceutique Sanofi a annoncé la cession de son site de production situé à Amilly (Loiret), où sont fabriqués les médicaments à base d'aspirine Aspegic et Kardegic.

Le site d'Amilly, en activité depuis 1961, emploie actuellement 276 personnes. Depuis l'annonce de la cession, une majorité des salariés expriment leurs in-

quiétudes quant à l'avenir de leurs emplois et des conditions de travail sous la nouvelle direction

Dans ce contexte, le sénateur Fabien Gay, invité par l'intersyndicale Sud-CGT, s'est rendu sur place le 11 avril 2025 pour rencontrer les salariés. Il a également interpellé le gouvernement sur l'avenir du site, soulignant l'importance de préserver les emplois et les savoir-faire industriels locaux.

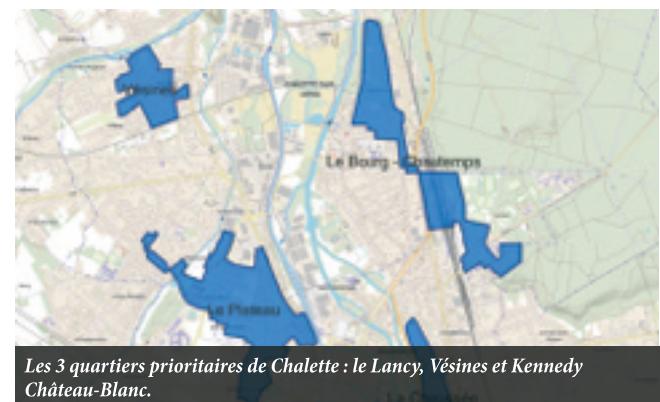
La municipalité de Chalette-sur-Loing, représentée par le maire Franck Demaumont, a ensuite accueilli le sénateur au foyer Marlin pour échanger sur les enjeux liés à cette cession et ses répercussions sur le territoire.

CONTRAT DE VILLE 2025

DES PROJETS RETOQUÉS ET DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ



Les vies culturelles en pied d'immeuble (VCPI) ou fêtes de quartier, sont des moments festifs uniques de vivre-ensemble et de convivialité qui sont organisés chaque année dans les 5 quartiers de la ville.



Les 3 quartiers prioritaires de Chalette : le Lancy, Vésines et Kennedy Château-Blanc.

Le contrat de ville, un outil au service des quartiers prioritaires

Le contrat de ville est un dispositif central de la politique de la ville, mis en place pour réduire les inégalités sociales et territoriales. Il s'agit d'un engagement partagé entre l'État, les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions) et d'autres partenaires comme les associations, les bailleurs sociaux ou les entreprises.

Son objectif est de soutenir le développement des quartiers prioritaires, à travers des projets concrets portés localement. Les actions retenues doivent s'inscrire dans un ou plusieurs des axes suivants :

- **Cohésion sociale** : promotion de l'éducation, de la culture, de la santé et de la sécurité.
- **Développement économique et emploi** : accompagnement vers l'insertion professionnelle, soutien à la création d'activités économiques.
- **Cadre de vie et renouvellement urbain** : amélioration de l'habitat,

des équipements publics, des transports et des espaces extérieurs.

- **Citoyenneté et participation** : implication des habitants dans la vie de leur quartier et les décisions qui les concernent.

Qu'est-ce qu'un quartier prioritaire ?

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont des territoires identifiés par l'État comme ayant besoin d'un accompagnement particulier pour réduire les inégalités sociales et économiques.

Concrètement, un quartier est considéré comme "prioritaire" lorsque le revenu médian de sa population est significativement inférieur à la moyenne nationale. Ce classement permet de cibler les politiques publiques en matière d'emploi, d'éducation, de logement, de santé, de sécurité ou encore de culture.

L'objectif des dispositifs mis en place dans ces quartiers est de réduire les écarts entre ces territoires et le reste de la ville ou de l'agglomération, en améliorant les conditions de vie des habitants.

Des projets non retenus malgré leur impact local

Parmi les 4 projets portés par la commune et bien qu'ayant démontré leur impact positif, 2 ont été refusés cette année.

Le premier est la **Bourse aux projets**, qui permet à de jeunes habitants des quartiers prioritaires de financer une formation ou le passage du permis de conduire. En 2024, 65 jeunes ont pu en bénéficier, avec une aide conséquente proposée en fonction des revenus du foyer sur la base du quotient familial. L'investissement initialement prévu était de 15 000 euros, porté finalement à 20 000 euros pour répondre à la demande.

Malgré son efficacité, sa pertinence sociale, son effet direct sur l'insertion et la dignité de notre jeunesse, ce projet n'a donc pas été retenu alors que ce dispositif représente pourtant une réelle opportunité d'aide à l'insertion professionnelle et d'autonomie puisque le permis de conduire est une clé d'entrée majeure dans le monde du travail.

Le second est **La Parenthèse Pep's**, une initiative dédiée à l'accompagnement à

PROJET D'ENTREPRISE LE BUS DE L'ENTREPRENEURIAT VIENT À VOUS



Que vous ayez une idée de projet, que vous soyez déjà entrepreneur en quête de développement, ou tout simplement curieux, le Bus de l'Entrepreneuriat de BGE Terres de Loire est là pour vous !

Venez rencontrer l'équipe : le bus de l'entrepreneuriat vous accueille, vous renseigne, vous oriente et vous accompagne ! Vous serez guidé dans toutes les étapes de votre parcours entrepreneurial.

Prochains rendez-vous :

Le 26 mai • 10h-12h30 : Super U de Chalette

13h30-16h : place César Franck

la parentalité. Elle vise à soutenir les familles, à encourager le dialogue intergénérationnel et à valoriser les compétences parentales. Dans une époque marquée par les tensions économiques, sociales et psychologiques, accompagner les familles, valoriser leur rôle éducatif, créer de l'espace pour le dialogue et le soutien est une nécessité.

Un contexte budgétaire contraint

Ces décisions s'inscrivent dans un contexte budgétaire plus contraint, qui touche de nombreuses collectivités et associations à l'échelle nationale. Si Chalette comprend la nécessité de faire des choix, elle souhaite rappeler l'importance de soutenir les dynamiques locales, particulièrement dans les quartiers où les besoins sont importants.

La commune reste pleinement engagée aux côtés des acteurs de terrain au travers de ses services municipaux qui oeuvrent quotidiennement au plus près des habitants.

La Ville continuera de porter des projets qui répondent aux besoins sociaux, éducatifs et économiques de ses quartiers, en lien avec ses partenaires.



LE MOT DE L'ÉLUE AU CONTRAT DE VILLE, FRANCINE PHÉSOR

Je tiens à souligner une nouvelle fois le travail des services dans la construction et la vie des projets développés dans le cadre du Contrat de Ville. En effet, les fêtes de quartier rencontrent toujours un franc succès auprès du public au travers d'activités ludiques et culturelles de qualité.

À cette occasion, il est à relever que la Municipalité, soucieuse d'entretenir et de développer le vivre ensemble, a fait le choix cette année de créer un Village Culture et loisirs sur le quartier Kennedy Château Blanc du 21 juillet au 1er août où les habitants pourront se divertir, s'informer, se cultiver et pratiquer différents sports.

Il est regrettable qu'en dehors de ces actions à caractère culturel et festif, faiblement soutenues financièrement par l'Etat par ailleurs, la parenthèse Pep's (animations autour de la parentalité) et la bourse au projets (soutien financier au permis de conduire, à la formation...), n'aient pas été retenues par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (ANCT)

Toutefois, fidèle à ses engagements, la Municipalité, consciente des enjeux sur le territoire, avec ou sans l'appui de l'Etat, fera tout son possible pour maintenir ses actions afin de ne pas léser les habitants.

Nous ne renoncerons pas.



LE MOT DU MAIRE, FRANCK DEMAUMONT

À Chalette, nous croyons profondément à l'égalité des chances. Et nous savons que cette égalité ne se décrète pas : elle se construit, jour après jour, par des actions concrètes au plus près du terrain.

Depuis des années, la commune s'engage avec détermination dans la politique de la ville. Elle développe des projets utiles, portés par des associations engagées, des habitants investis, et des services municipaux mobilisés. Ces actions renforcent le lien social, soutiennent la jeunesse, accompagnent les familles. Elles répondent à des besoins réels. Elles sont efficaces.

C'est pourquoi nous ne pouvons que regretter que certains de ces projets n'aient pas été retenus cette année. Derrière les lignes budgétaires, ce sont des visages, des parcours, des trajectoires de vie qui sont en jeu. Et trop souvent, les quartiers populaires sont les premiers touchés par les arbitrages financiers.

Nous ne demandons pas des traitements de faveur. Nous demandons simplement les moyens d'agir, la reconnaissance de notre travail, et la confiance dans les acteurs locaux. L'Etat ne peut se désengager là où son soutien est le plus nécessaire ni faire de la solidarité nationale un principe à géométrie variable.

Chalette continuera de se battre pour que ses quartiers restent des lieux de vie, de projets et d'espoir.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

UNE VILLE DYNAMIQUE, DURABLE ET PENSEE POUR L'AVENIR !

Chalette s'engage pour une transformation urbaine raisonnée, visant à créer des quartiers durables qui allient qualité de vie, respect de l'environnement et participation citoyenne.

Le quartier Kennedy Château-Blanc : une greffe urbaine réussie

- Depuis les années 1990, ce quartier ne cesse de s'étendre et répond désormais aux besoins quotidiens de ses habitants avec des commerces, une école, un collège, un lycée, une pharmacie etc.

L'écoquartier Les Rives du Solin : un modèle de développement durable

- Situé au sud de la commune, entre la rivière du Solin et la rue Saint-Just, l'écoquartier **Les Rives du Solin** s'étend sur 6 hectares. Ce projet ambitieux, ini-

tié en 1988 et inauguré en juin 2024, a nécessité 11 années de travaux pour aboutir à un aménagement exemplaire.

- L'écoquartier comprend une diversité de logements parmi lesquels l'ensemble immobilier Ponte de Lima. Inauguré en mars 2024, il se distingue par ses 15 logements construits en matériaux biosourcés locaux, avec une ossature en bois et une isolation en paille, offrant ainsi une performance énergétique optimale.

Requalification urbaine du Bourg : revitaliser le cœur de ville

- Le centre-bourg de Chalette fait l'objet d'une attention particulière à travers un projet de requalification urbaine. Une étude a été lancée pour repenser l'avenue et la place Jean Jaurès, axes centraux du quartier, afin de ren-

forcer leur attractivité et de répondre aux besoins des habitants.

- La friche bâimentaire de l'ancienne école du bourg étant actuellement en cours de démolition, les habitants seront prochainement consultés pour déterminer les projets à venir.

Participation citoyenne : une démarche collaborative

- Consciente que la réussite de ses projets repose sur l'adhésion des habitants, Chalette favorise une approche participative. Des consultations publiques et des ateliers de concertation sont régulièrement organisés pour recueillir les avis de la population. Derniers exemples en date : le devenir de la place de l'ancienne salle Barbusse ou encore l'aménagement d'un espace familial à Langlée.



Les espaces verts



L'éco quartier



L'inauguration de la rue du Gué-aux-biches

Modernisation des voiries et dynamisation économique

La ville de Chalette-sur-Loing, en collaboration avec l'agglomération montargoise, investit dans la rénovation des infrastructures routières pour améliorer la circulation et la sécurité des habitants.

Parmi les axes concernés figurent :

- La rue du Gué-aux-Biches**, qui dessert la base de loisirs, le centre aquatique Claude-Blin et la piste de BMX, entièrement repensée et inaugurée en 2023.
- L'avenue du Général Leclerc**, un axe majeur pour la circulation intra-urbaine, qui bénéficie d'une remise à ni-

veau pour fluidifier le trafic et renforcer la sécurité des piétons.

- La rue des Cités Saint-Gobain**, située à proximité d'une zone économique, dont la modernisation contribue à améliorer l'accessibilité pour les travailleurs et les entreprises locales.

Ces travaux s'inscrivent dans une volonté de développement durable avec l'intégration de solutions respectueuses de l'environnement, telles que l'amélioration des cheminement piétons et cyclables ainsi que la végétalisation permettant d'offrir de l'ombre en période estivale.

La municipalité œuvre également au maintien et à la création d'emplois à travers le développement des zones écono-

miques de la Grande-Prairie et Saint-Gobain. Ces zones, situées à des emplacements stratégiques, accueillent déjà plusieurs entreprises industrielles et commerciales.

Zone de la Grande-Prairie : ce pôle économique continue son expansion avec la mise à disposition de terrains adaptés aux besoins des entreprises, notamment dans le secteur de la logistique et de l'industrie.

Zone de Saint-Gobain : historiquement liée à l'implantation de l'usine Saint-Gobain, cette zone bénéficie d'un plan de réhabilitation pour attirer de nouveaux investisseurs et diversifier les activités.



URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ **PROMOUVOIR L'ENVIRONNEMENT ET AGIR POUR LA TRANQUILLITÉ !**

Une gestion écologique des espaces verts

Depuis 2014, la municipalité a cessé l'utilisation de pesticides dans l'entretien de ses espaces verts, anticipant ainsi la réglementation nationale interdisant ces substances dans les collectivités. En 2017, un plan de gestion différenciée a été mis en place, visant à adapter l'entretien des espaces verts en fonction de leur usage et de leur biodiversité. Cette approche favorise le développement de la faune et de la flore locales tout en offrant aux habitants des lieux de détente agréables.

Labellisation des Espaces Naturels Sensibles

- Les zones des Prés-Blonds et du

Grand-Rozeau ont été reconnues comme Espaces Naturels Sensibles (ENS), témoignant de leur richesse écologique. Cette labellisation permet de protéger ces sites tout en les rendant accessibles au public, sensibilisant ainsi les citoyens à la préservation des milieux naturels.

Sensibilisation au tri sélectif dans les écoles

Depuis la rentrée 2024, le tri sélectif a été instauré dans les établissements scolaires de la commune. Cette initiative vise à éduquer les jeunes générations à l'importance du recyclage et à encourager les comportements écoresponsables dès le plus jeune âge.

Promotion des mobilités

douces

- Pour encourager les déplacements écologiques, la municipalité propose des aides financières à l'achat de vélos électriques. Cette mesure vise à réduire l'usage de la voiture individuelle, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air.

Rénovation des sentiers de promenade autour du lac

Les sentiers de promenade ont été rénovés pour offrir aux habitants des parcours agréables en pleine nature, favorisant ainsi les activités de plein air et le bien-être. Par ailleurs, la baignade municipale a été réaménagée pour améliorer ses infrastructures et garantir un espace de loisirs de qualité pour tous.



Sensibilisation à la sécurité routière



L'aménagement de la base de loisirs



Réunion publique avec les riverains

Une police de proximité pour un lien de confiance

La commune dispose d'une équipe de police municipale composée de sept policiers municipaux opérant depuis le poste situé au 93 rue de Villemandeur. Ces agents sont chargés de missions de prévention et de maintien de l'ordre public. Depuis 2020, ils sont soutenus par des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), qui veillent au respect des réglementations locales, notamment en matière de stationnement et de propreté.

Sensibilisation en milieu scolaire dès le plus jeune âge

Des actions de sensibilisation sont menées dans les écoles primaires et les collèges de la ville, avec des programmes adaptés à chaque tranche d'âge (sécurité routière, addictions, violences, etc). Ces initiatives visent à éduquer les jeunes aux règles de sécurité, à la citoyenneté et à la prévention des comportements à risque.

Un projet de vidéoprotection en cours d'étude

Une étude est actuellement en cours pour l'installation d'un système de vidéoprotection dans la commune. Ce dispositif, composé de caméras surveillant les voies et lieux ouverts au public, a pour objectif de renforcer la

tranquillité des habitants et d'améliorer leur sécurité.

Une participation assidue aux instances locales de sécurité

La ville participe activement à des instances locales telles que le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) ou le Groupe local de traitement de la délinquance (GLTD). Ces structures permettent une approche concertée des enjeux de sécurité. Par ailleurs, des éducateurs spécialisés ont été recrutés et un agent est actuellement en cours de formation sur ces thématiques.

REQUALIFICATION DU BOURG

L'avenue et la place Jean-Jaurès

UN AXE CLÉ À REPENSER ENSEMBLE !

Vers un Bourg plus apaisé et convivial :
retour sur l'atelier participatif du 17 avril



Le jeudi 17 avril 2025, la municipalité de Châlette-sur-Loing a convié habitants et usagers à un atelier participatif au sein de l'école Camille Claudel. Organisé dans le cadre de la démarche de requalification du cœur de Bourg, cet atelier avait pour objectif d'impliquer les citoyens dans la construction du futur projet urbain, à travers une exploration collective des représentations et des usages actuels du site.

Un temps fort de concertation locale

Accueillis par Franck Demaumont et plusieurs élus, les participants ont ensuite été guidés par l'atelier Alexis Campagne, chargé de la concertation, à travers une présentation du dispositif et des enjeux du projet. L'atelier participatif s'est articulé autour de deux grands temps de travail en petits groupes : un diagnostic partagé du site, suivi d'un exercice de projection sur le « site de demain ».

Une avenue à réinventer pour tous les usagers

Le diagnostic a mis en lumière l'importance de repenser l'avenue Jean-Jaurès, aujourd'hui dominée par la voiture. Les attentes sont claires : sécurisation des carrefours, réduction de la vitesse, création de pistes cyclables éloignées de la voirie, réaménagement des trottoirs et valorisation de l'esthétique générale (réseaux enterrés, réglementation de l'affichage, mobilier urbain repensé). L'objectif : apaiser la circulation et rendre les déplacements plus agréables pour les piétons et les cyclistes.

La place, bien que centrale dans le quartier du Bourg, souffre d'un manque d'usages et d'un espace largement dévolu à l'automobile. Les propositions convergent vers la création d'un lieu de vie plus végétalisé, plus ombragé et plus convivial, avec des espaces pour les jeux, les marchés, ou encore les terrasses des commerces. Une attention particulière est portée à la valorisation du patrimoine bâti, notamment le parvis de l'église, et à la transformation de la place en zone apaisée, voire piétonne.

La place Jean-Jaurès : une centralité à réactiver

Le kiosque, objet de débat

Les échanges ont souligné le besoin d'un aménagement global et harmonieux : création de liaisons douces, traitement qualitatif des sols, mise en valeur du patrimoine, végétalisation, et mobilier urbain adapté. Autant d'actions à mener pour redonner une identité forte au centre-ville, au service du cadre de vie et de la transition écologique.

citoyen

Lieu emblématique du Bourg, le kiosque suscite des avis divergents. Tandis que certains souhaitent le conserver en le requalifiant, d'autres proposent sa suppression faute de véritable usage. Une idée a émergé : organiser un vote citoyen pour décider collectivement de son avenir.

Vers un cœur de ville cohérent et accueillant

Cet atelier marque une première étape dans un processus de transformation ambitieux, porté avec et pour les habitants. D'autres rendez-vous sont à venir pour faire émerger un projet fidèle aux attentes du territoire.

Prochain rendez-vous :
une réunion publique le 15 mai • 17h à C. Claudel



L'ÉTÉ ARRIVE À CHALETTE

LES FÊTES DE QUARTIER SONT DE RETOUR AVEC UN VILLAGE CULTURE LOISIRS !



De fin mai à début août, vivez au rythme de la culture à Chalette !

Elles sont de retour du 30 mai au 4 juillet, les Vies culturelles en pied d'immeuble (VCPI) ou fêtes de quartier, vont se tenir dans 4 quartiers de la ville.

Mais cette année, la municipalité innove avec un tout nouveau projet : le Village Culture & Loisirs, qui s'installera pendant deux semaines fin juillet, dans le quartier Kennedy - Château-Blanc.

Un grand chapiteau y sera dressé pour accueillir une programmation variée : concerts, spectacles, ateliers artistiques, animations familiales, et bien d'autres surprises !

Un bel été en perspective, à vivre ensemble, dans les quartiers de la ville.

On vous attend nombreux pour faire vibrer Chalette au rythme de la culture !

Le mot de l'élu à la culture, Atif Khalid :

À Chalette, la culture est bien plus qu'un divertissement : elle est un outil puissant de lien social, de dynamisation des quartiers et d'épanouissement.

Cet été, la commune renouvelle les animations de proximité qui rencontrent chaque année un franc succès : les Vies culturelles en pied d'immeuble. Ces actions conviviales et gratuites ont pour objectif de faire vivre les espaces publics tout en permettant à chacun de découvrir ou redécouvrir une offre culturelle riche et variée.

Parce que la culture est un droit, et qu'elle doit pouvoir se vivre partout, ces animations se tiendront directement dans les quartiers, au plus proche des habitants.

LE FESTIVAL MUSIC O' LOING SE TIENDRA LES 13 ET 14 JUIN !

Vous êtes prêts à vibrer une fois de plus à Chalette lors du festival Music O' Loing ? Cette année, il ne se tiendra pas en juillet comme à l'accoutumée mais bien mi-juin, le vendredi 13 après-midi et le samedi 14 juin.

Réservez donc ces dates car une programmation alléchante a été préparée par les services municipaux : Laurent Wolf, Tsew the kid, The big Ukuélé syndicate... Un cocktail d'artistes qui mettront le feu sur la grande scène et à la guinguette !

Bien évidemment, les services municipaux seront présents ainsi que de nombreuses associations (environ une quarantaine) pour permettre la tenue de plusieurs villages dans le festival (sport, enfant, cuisine du monde, etc).

La color run se tiendra le samedi matin.



Vous souhaitez être bénévole au festival ? Scannez le QRCode ci-contre pour vous inscrire :



AVRIL EN IMAGES



Dimanche 20 avril, les cloches sont passées au CACB pour le plus grand plaisir des enfants ! Ce sont en tout 35 personnes qui ont participé à la chasse au trésor. Le but du jeu ? Découvrir sous l'eau des personnages et des lettres composant une phrase surprise permettant de gagner une belle poule en chocolat !



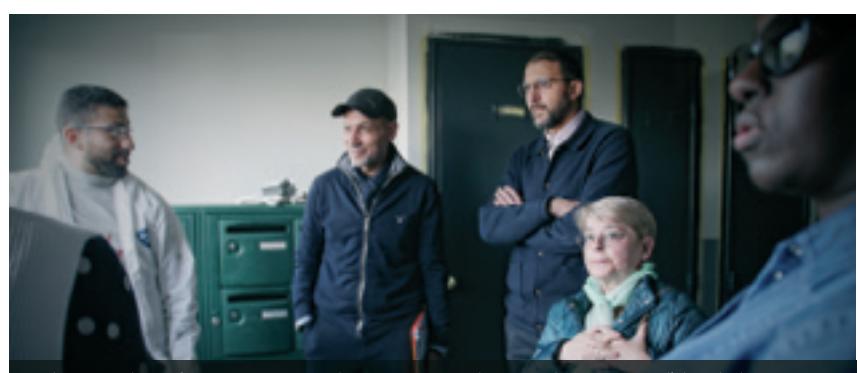
Le 3 avril, les élèves de CM1 et CM2 des écoles chalettoises ont participé à la Course bleue organisée chaque année par le service des sports dans le cadre de la sensibilisation à l'autisme



Le Hangar était décoré aux couleurs de l'Ukraine samedi 29 mars pour une soirée de solidarité et de découverte de la culture ukrainienne proposée par le service culturel et le comité de jumelage



Les jeunes élus du CME ont procédé au vote des projets qui seront réalisés ce mandat 2024-2025 ! Nous suivrons leurs aventures...



Le chantier éducatif mené au 11 rue Lalo a été inauguré le 18 avril en présence d'élus chalettois



Fin mars, la Maison des associations accueillait la fête d'anniversaire de Ronda Tipica : 45 ans !

UN CLUB CHALETTOIS RÉCOMPENSÉ LES GALAXY CHEER ONT BRILLÉ À MONTRÉAL !



Solidarité

Solidarité avec le Togo.

Mi-avril, Véronique Servais, gérante de la pharmacie du Bourg de Chalette est partie, pour une vingtaine de jours, pour un voyage humanitaire au Togo. Le service des sports de la ville et le club de foot de l'US Chalette ont fait un don de matériels sportifs, ballons et coupelles de la part du service des sports et de maillots de football, enfants et adultes pour l'USC. La remise des dons a été effectuée en présence de Julien Dinaux, responsable du service des sports et David De Azevedo, éducateur à l'US Chalette. Tout ce matériel a été acheminé dans un orphelinat catholique au Togo.



Le club de cheerleading « Galaxy Cheer » de Chalette, a réalisé un véritable exploit en remportant sa catégorie lors de la compétition « Kicks Célébration » à Montréal. Un voyage inoubliable qui restera gravé dans les mémoires du club.

Du 19 au 26 mars dernier, 19 athlètes du club châlettois ont vécu une semaine riche en émotions au cœur du Québec. « Le tournoi est organisé selon les niveaux. Dans notre catégorie, il y avait deux équipes, et on a gagné », s'enthousiasme Nathalie Hervé, la présidente du club.

Mais la véritable consécration est venue avec l'annonce du « choix du jury ». « On a d'autant plus été remarqué par le jury, qu'on a gagné le « choix du jury », décerné à une seule équipe. C'est quelque chose de remarquable. On ne s'attendait pas à ça, on commençait à ranger les affaires, car on pensait qu'une équipe canadienne allait gagner ce prix. On n'a même pas pensé à filmer le moment », raconte avec émotion Nathalie Hervé.

Cette « autre » médaille d'or est une belle récompense tant pour l'équipe que pour l'encadrement qui partaient plus pour engranger de l'expérience, sans penser à la victoire, mais avec le souci de bien figurer dans la compétition.

Défendre son titre en 2026

Cette double victoire est le fruit de nombreux mois de préparation intense. « De la joie, de la satisfaction », résume la présidente. Grâce à ce « choix du jury », les Galaxy Cheer ont gagné leur ticket pour la prochaine compétition, prévue en mai 2026, où là, à n'en pas douter, l'équipe sera attendue par ses concurrentes.

Le séjour à Montréal a également été l'occasion de découvrir la ville et de profiter d'une atmosphère unique. Fiers de leur performance, les Galaxy Cheer regardent déjà vers l'avenir. « On aura peut-être l'opportunité de revenir », espère la présidente, tout en soulignant la nécessité de trouver des sponsors afin de financer le futur déplacement.

Les félicitations de la municipalité !

« Avec les collègues du conseil municipal, on a souhaité vous mettre à l'honneur. On a suivi, via les réseaux, les entraînements jusqu'à la compétition pour arriver à ce superbe résultat. Malgré le décalage horaire, on a reçu la bonne nouvelle. On vous félicite pour votre brillante compétition », s'est réjoui Christophe Rambaud, adjoint aux sports à Chalette.

Deuil



Le Guidon châlettois a perdu un champion.

Le cycliste tourangeau Simon Milon, membre du Guidon Châlettois, est mort à l'âge de 24 ans. C'est son club qui a annoncé sur ses réseaux sociaux sa brutale disparition. Le cycliste a été retrouvé inanimé chez lui, à Tours, le 31 mars dernier. Il avait participé, la veille, aux Boucles guégonnaises dans le Morbihan, course remportée par son coéquipier Louis Hardouin. Outre ses grandes qualités sportives lui ayant permis de triompher sur de nombreuses épreuves, Simon était généreux, combatif, loyal, très apprécié de ses co-équipiers, des encadrants et des dirigeants du club.

La municipalité de Chalette adresse à ses parents, son frère Tanguy, sa sœur Mallaury, sa compagne Lou et au club du Guidon châlettois, ses sincères condoléances et tout son soutien.

ÉPAGE DU BASSIN DU LOING

VALORISER ET PRÉSERVER NOS COURS D'EAU ET LEURS RIVES

L'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) du Bassin du Loing est un syndicat de rivières qui s'étend sur 18 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), comme l'Agglomération Montargoise, représentant 269 communes réparties dans les départements du Loiret, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne, et comptant plus de 269 000 habitants. Depuis 2019, l'EPAGE est en charge de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sur l'ensemble du bassin du Loing, couvrant ainsi environ 3 000 kilomètres de cours d'eau.

Des actions essentielles pour protéger nos affluents

Sur le territoire de Châlette-sur-Loing, l'EPAGE a mené des actions significatives pour améliorer la qualité des milieux aquatiques et restaurer la continuité écologique. Parmi celles-ci, on peut citer l'effacement du déversoir de l'ancien moulin, situé sur le Loing, qui a permis de supprimer une chute d'eau de 1,20 mètre qui perturbait les écoulements sur environ un kilomètre en amont. Cette intervention a favorisé la libre circulation des espèces aquatiques et amélioré la qualité de

l'eau.

La renaturation du Solin

L'action la plus visible sur notre territoire est la renaturation du Solin. En 2014, l'EPAGE du Bassin du Loing a initié une étude visant à renaturer le cours d'eau sur les communes de Villemardier, Pannes et Chalette. Après une pause, le projet a repris en 2022 avec une phase de communication auprès des 127 propriétaires riverains concernés, permettant de conventionner pour intervenir sur l'intégralité du linéaire.

Les travaux de renaturation, débutés en juillet 2023, couvrent plus de 3,3 km entre la ferme de Platteville à Villemardier et la rue du 23 Août 1944 à Châlette-sur-Loing. Ces interventions visent à rétablir le fonctionnement hydraulique du Solin et à améliorer son état écologique. Les barrages de Gaudry, du Gué-Perreux et de Montalibert, appartenant à l'EPAGE et n'ayant plus d'utilité, ont été supprimés en juillet 2023 pour éliminer les nuisances associées.

La renaturation comprend également la mise en œuvre de banquettes minérales, le reprofilage des berges et la création d'une zone humide à Villemardier. Ces travaux, qui étaient prévus sur 16 semaines de septembre à novembre

2023, ont nécessité le déplacement d'environ 16 000 m³ de terre. Les itinéraires des camions ont été planifiés pour minimiser l'impact sur les zones résidentielles.

Parallèlement, des aménagements ont été entrepris pour valoriser la ripisylve, c'est-à-dire la végétation bordant la rivière. Ces travaux ont inclus des opérations de bûcheronnage, l'apport de terre végétale pour restaurer les berges et la valorisation des déchets verts issus de ces interventions, utilisés notamment pour le paillage des massifs de la ville de Châlette-sur-Loing.

Récemment, un panneau a été installé près de la passerelle de Montalibert reprenant l'histoire des aménagements réalisés sur le Solin et le changement drastique de la politique de gestion de l'eau !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Certains chalettois ont un cours d'eau qui passe dans leur jardin, ainsi leur rôle est essentiel dans la préservation des berges : des droits et des obligations s'y appliquent.

Devoir d'entretien : vous êtes tenu d'entretenir régulièrement les berges sur votre propriété pour garantir un bon écoulement de l'eau en retirant les obstacles gênants (débris végétaux, tels que des branches et des résidus de coupe, ainsi que des déchets ou du mobilier en haut de berge). En cas de crue, ces éléments risquent d'être emportés par le courant, de provoquer des obstructions et d'accroître le risque d'inondation en élévant le niveau de l'eau.

Afin de préserver la qualité de l'eau, il vous est **interdit de rejeter des substances polluantes** dans le cours d'eau, et bien entendu, ne **pas relâcher d'espèces invasives** qui viendraient impacter négativement la biodiversité locale.

Droits de propriété, de pêche et d'usage de l'eau : vous devez permettre l'accès des agents des syndicats de rivière ou de la police de l'eau lorsqu'ils interviennent sur place. Vous êtes autorisés à pêcher dans les limites de votre terrain sous réserve de posséder une carte de pêche. Le lit de la rivière appartient à parts égales aux propriétaires des rives opposées, toutefois l'eau étant un bien commun, les embarcations sont libres de circuler.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'EPAGE du bassin du Loing ou scannez le QRCode ci-dessous pour télécharger la plaquette !



LES COUPS DE CŒUR



Roman adulte

Époque

Laura Poggioli

Dans un service d'addictologie, Lara accompagne l'équipe qui soigne des adolescents drogués aux écrans. Il y a Julien, un collégien déscolarisé depuis trois ans, Lou, neuf ans, qui passe ses nuits sur son portable, ou Stefania, tétranisée à l'idée de sortir de chez elle. Les failles de ces enfants sont pour Lara le miroir de ses propres addictions. Celles dont elle peut parler en riant, celles qui lui pèsent et qu'elle essaie régulièrement d'abandonner, celles plus honteuses qu'elle tait. Au fil des consultations, ses souvenirs refont surface. Cinq ans plus tôt, Lara a eu une liaison avec son médecin. Pendant quelques semaines, elle s'est laissée prendre au piège, dans une frénésie de messages et de photos intimes. Jusqu'à perdre le contrôle. Époque est un roman féroce et viscéral, celui d'une génération dévastée par les écrans.

Roman adulte

Le secret des mères

Sophie de Baere

Dans les années 2000, Colette revient dans son Morvan natal au lieu-dit les Maudits auprès de sa mère Augustine mourante. Elle retrouve son frère et son père. Dans la maison plane le souvenir de l'absente, sa sœur Marthe partie un jour de 1969. Colette va se heurter au silence mais fera tout pour connaître la vérité. Une plongée dans le monde rural de l'après-guerre qui nous fait découvrir l'histoire des enfants placés, des filles-mères qui subissaient le poids des rumeurs et des non-dits.

Documentaire adulte

Jusqu'au bout

Nicolas RENAHY

Bruno, Christian, Clairette, Christiane et Viviane sont des "anciens de Peugeot" à Sochaux-Montbéliard. Cabossés par le travail en usine, ces retraités placent le militantisme syndical et la solidarité amicale au cœur de leur vie. À travers quelles expériences apprennent-ils à vieillir ensemble ? À partir d'une plongée sensible dans leur quotidien, ce livre donne à voir une réalité méconnue : celle du vieillissement physique et social dans le monde ouvrier. Il jette une lumière nouvelle sur des enjeux oubliés de la réforme des retraites et sur la distance au politique dans les classes populaires, montrant l'importance des résistances locales au capitalisme et à l'extrême droite. Alors que la fin du monde ouvrier ne cesse d'être annoncée, ces "vieilles branches" continuent de lutter, d'être solidaires et de transmettre aux plus jeunes le sens du combat contre les injustices. Jusqu'au bout.

Album jeunesse

Une île est née

Virginie et Caroline Pellissier

Écrit sous forme de carnet de bord, cet album raconte avec sobriété la naissance d'une île. Il s'agit de Surtsey, une île vierge classée à l'Unesco, une sorte de laboratoire à ciel ouvert, quelque part dans l'Atlantique au sud de l'Islande.

BD adulte

Islander

Caryl Ferey et Corentin Rouge

Des migrants, des réfugiés climatiques parqués dans des camps cherchent à fuir l'Europe, vers une terre plus accueillante. Un scénario abordant des

thèmes très actuels, des personnages mystérieux, des dessins magnifiques... On en redemande !

Album musical

Aliocha Schneider

Aliocha Schneider, dévoile dans son premier album en français, des chansons sur l'amour, les désirs et la distance. Mélant folk et pop, chaque titre reflète une sensibilité authentique et des sonorités épurées. Porté par des morceaux comme Ensemble : « La mémoire est courte, l'été est cruel, et les filles sont belles, et les filles sont belles ». Il affirme son style intime et narratif.

Jeu

Mycelia

Mycelia est un jeu de deck-building où vous récoltez des feuilles pour engager les créatures de la forêt et utiliser leurs pouvoirs pour retirer la rosée du matin. Beau, intéressant et d'une grande fluidité, il offre une expérience de jeu agréable. À partir de 9 ans, 45mn, 1 à 4 joueur(s).

Rendez-vous

ANIMATIONS

- **Expos et animations à la médiathèque** : retrouvez tous les prochains rendez-vous page 16 !

ATELIERS de l'EPN

- **Remplir et signer un PDF**
Tout public
Samedi 3 mai · 9h45-11h30
- **Personnaliser son navigateur (bloqueur de pub, apparence, etc.)**
Tout public
Samedi 17 mai · 9h45-11h30
- **Les intelligences artificielles**
Tout public
Samedi 31 mai · 9h45-11h30

Les ateliers de l'espace public numérique sont gratuits et sur inscription au 02 38 07 24 90 ou epn@ville-chalette.fr.

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu·e·s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

Le 1er ministre veut économiser 40 milliards d'euros sur le budget 2026.

Mais, sans augmenter les impôts, comment va-t'il s'y prendre ? D'abord en envisageant une coupe franche dans les aides à la rénovation thermique des bâtiments et une nouvelle réforme des retraites, puis en annonçant une année blanche pour les prestations sociales : gel des allocations familiales et minima sociaux, de la prime d'activité, du RSA, des aides aux logements et des retraites : si ces prestations n'augmentent pas, c'est de l'argent en moins versé, donc des économies réalisées ... sur le dos des plus pauvres et des plus précaires !

Autres « pistes » : supprimer des niches fiscales ainsi que l'abattement fiscal de 10 % des retraités, en ayant pour effet d'augmenter l'impôt sur le revenu de certains et d'en rendre imposables d'autres qui ne le sont pas aujourd'hui ! Enfin ... 8 milliards en moins pour les collectivités ! Comment pourront-elles donc assurer leurs missions de service public ? Car à tous les niveaux (régions, départements, communes), à Chalette comme ailleurs, ce seront des projets, des travaux indispensables pour le bien commun et la protection de la planète qui se verront reportés/abandonnés, faute des subvention nécessaires, tout cela évidemment au détriment de la population ...

Donc pour les employés communaux, c'est la double peine : les élus chalettois s'opposent par conséquent à la mise en œuvre des 90 % de leur rémunération en cas d'arrêt maladie.

Élu·e·s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

Le commerce de proximité est dynamique dans la commune.

Certains veulent diffuser l'image d'une commune dans laquelle le commerce serait en perdition, l'activité économique au ralenti et sans aucun projet en cours...

Ce n'est pas la réalité, la ville de Chalette possède un tissu économique de proximité dynamique. Il suffit pour cela de se promener dans les quartiers de Vésines, Kennedy, du Bourg, du Lancy, etc. Le commerce de proximité y est florissant et ce pour le plus grand intérêt des habitants de la commune.

La ville est toujours un acteur majeur, dans la limite de ses compétences, de soutien aux projets d'implantation de nouveaux commerces sur la ville, en témoigne la nouvelle zone d'activité en gestation près du rond-point proche du supermarché « Aldi ». La ville est également de tous les combats pour défendre les emplois salariés sur la commune notamment les salariés d'Hutchinson, elle accompagne et soutien le développement des nouveaux projets comme l'extension du site de l'entreprise Pro à Pro.

Nous ne partageons donc pas la posture du défaitisme économique et bien au contraire, il faut continuer à soutenir le commerce et les implantations sur la commune pour l'intérêt des chalettois tout en maintenant notre approche des services municipaux forts pour tous.

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

Après la cession du Doliprane à un fonds d'investissement américain, Sanofi a décidé de se séparer de son usine d'Amilly et de vendre trois de ses marques d'aspirine à une holding luxembourgeoise. Nous nous opposons fermement à cette double décision. Nous apportons notre soutien aux salariés, dont l'emploi est menacé. Nous considérons que la santé n'est pas une marchandise. Elle doit être libérée des griffes du marché, d'une stratégie financière qui consiste à se débarrasser de médicaments grand public essentiels et à se concentrer sur d'autres, innovants et réputés plus lucratifs. Un pôle public du médicament doit être créé, permettant d'assurer notre souveraineté et de produire des médicaments en France, en tenant compte de l'intérêt général.

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Petits déjeuners : article 3

Les personnels communaux auront en charge l'acheminement et l'entreposage des denrées alimentaires, ainsi que la distribution du petit déjeuner aux enfants [...] Si elle fait appel à des personnels enseignants pour assurer la surveillance, ces enseignants sont alors placés directement sous la responsabilité de la collectivité qui les emploie [...] La commune s'engage à signaler au directeur académique des services de l'éducation nationale toute difficulté rencontrée dans la mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners ». La mairie ne semble pas la respecter et préfère donner une pomme au petit déjeuner.

Rencontrez vos élus EELV le 4 mai à la fête de l'écologie et des possibles : cultivons ensemble un monde nouveau.

LES SEIGNEURS DE LANGLÉE À CHALETTE (SUITE)



Dans un précédent numéro, nous avons vu que Pierre Delaveau achète, le 20 avril 1816, l'ancienne ferme des Dominicaines, située à l'emplacement du château des seigneurs de Langlée.

Le nouveau propriétaire est originaire de Saint-Maurice-sur-Fessard. Il a 2 garçons : Pierre et Nicolas. Avec la famille Delaveau la ferme prend une nouvelle importance : le domaine de Langlée va atteindre une centaine d'hectares (chiffre considérable pour l'époque), cultivés en avoine, blé, mésange, orge et chanvre. Des ouvriers agricoles, Etienne Gonnet et Barthélémy Gréau, y travaillent avec le maître : ils s'occupent des 4 juments. Quant aux 140 moutons, aux 14 vaches et leur tauureau, aux 40 poulets et canards, c'est plutôt l'affaire des domestiques : Geneviève Gonnet, Rose Lioret et Mélanie Mesnil.

Anne, l'épouse de Pierre, règne sur ce monde au travail et à la maison. Qu'elle est jolie, Anne, lorsque le dimanche, elle met sa jupe en siamoise rouge, qui va si bien avec son corselet en coton rouge et son tablier assorti ! Elle se coiffe d'un bonnet de mousseline bordé de dentelles et se couvre les épaules avec un de ses 12 mouchoirs de col ! À

la messe, on voit briller la petite croix en or sur sa poitrine, et luire, dans l'ombre du bonnet, ses boucles d'oreilles du même métal ! C'est une Dame, car ses souliers sont ornés d'une boucle en argent.

Pierre Delaveau fait ses comptes sur un bureau en chêne, près du lit, il écoute s'égrenner les heures d'une grande pendule en bois. Les deux garçons, Pierre et Nicolas, occupent la pièce à côté ; les filles de ferme dorment dans la petite chambre près de la laiterie, quant aux ouvriers agricoles, ils couchent dans l'écurie dans "deux lits faits de bois taillés à la serpe".

À peine 4 ans après l'achat de la ferme de Langlée par le couple Delaveau, Anne meurt. Suivie par son fils aîné Pierre, en 1821 à l'âge de 17 ans ! Est-ce la punition pour avoir acheté un bien d'église, comme on le murmure. La ferme de Langlée est-elle maudite ? Il semble plutôt qu'entourée d'eau comme elle l'est, peu aérée, la maison doit être bien humide, froide et malsaine... Pierre Delaveau, désemparé reste seul avec son petit Nicolas, âgé de 6 ans. C'est Geneviève Gonnet, une des domestiques, qui s'occupe de l'enfant, du foyer, des tâches ménagères, ce qui fait que tout naturel-

Etat-civil



Naissances

- BERGERON Shana
- LONTCHEDJI Témítokpè
- PILOLO Gédéon
- JUTEL Louis



Mariages

-



Décès

- SONGNE Corinne
- BONNOT Joël
- HOUY Michel
- BROCHARD Nathanaël
- NGUETCHOUANG DJOMO Iréné
- FAUVIN (SAULNIER) Madeleine
- AGOUZZAL Keltoum

lement, Pierre Delaveau l'épouse le 16 mai 1822. Geneviève est encore toute jeune : 25 ans environ. Originaire de Corquilleroy, orpheline, elle possède un peu de bien : quelques ares de vigne et de terre, c'est bien insuffisant pour vivre. Aussi s'est-elle placée comme domestique, d'abord à Cepoy, puis à la ferme de Langlée. Elle y restera plus de 50 ans ! Elle donne naissance, le 25 mars 1823, à un fils, Jacques, et l'année suivante à une fille, Joséphine, qui mourra à l'âge de 4 ans. Malgré le bonheur de ce nouveau foyer, Pierre Delaveau meurt le 29 mai 1825, laissant sa femme seule avec trois enfants mineurs : Nicolas, le fils d'Anne, âgé de 11 ans, Jacques, âgé de 2 ans, et la petite Joséphine d'1 an. Que peut faire Geneviève, sinon se remarier ? Ce qui arrive le 19 juin 1826, avec Louis Bernaudin.

Nous verrons plus tard le problème compliqué de la future succession.

RETOUR DE VOYAGE DU SERVICE ENFANCE-FAMILLE



Le SEF vous a proposé des animations familles vitaminées et poétiques en avril, avec entre autres « la petite fête foraine » qui a réuni 73 personnes autour de course en sac, tir à la corde, pêche aux canards, pommes d'amour et autres festivités, ou encore une journée à la plage de Berck-sur-Mer, où un bus a emmené les familles profiter de la magie de la rencontre internationale des cerfs-volants.

Pour mai, attendez-vous à des moments parents ressourçants, ludiques et toujours conviviaux, notamment : apprendre à faire

un layer cake aux fruits rouges de pro, cuisine parents/grands-parents/fratries/ enfants, un repas fête des mères à partager en famille, café des parents, soirée parents sur le thème de la gestion du stress et de la cohérence cardiaque !

Pour en savoir plus sur les actions à venir, lieux et dates, ou vous préinscrire, surveillez la page Facebook du service, ou contactez l'équipe par message ou appel au 06.16.41.12.56 !

SAM
10
MAI
20H00

CYCL'LOKO CIE MONDE À PART

Théâtre d'objets - tout public

Le Tour de France est sans doute l'événement sportif le plus populaire en France. À tel point que Raymond et Victoire organisent des cérémonies pour célébrer la carrière et le palmarès de leur grand-père Victor Lokowiesky : la locomotive humaine... Ensemble ils rejouent les courses de leur aïeul. Un hommage qui nous emmène dans un univers à la fois tendre, baroque, nostalgique et déjanté. Embarquement pour une épope sportive d'un homme qui a tout presque failli gagner ».

5, rue de la Forêt
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr

Tarif découverte
Plein tarif : 12 €
Tarif réduit : 6 €



LES RENDEZ-VOUS À NOTER !

À VOS AGENDAS :

- **Le 8 mai** : cérémonie patriotique. Rendez-vous à 8h30 place Jean-Jaurès puis 8h45 devant le monument aux morts.
- **Le 14 mai • 19h** : présentation de la saison du CADO (Centre national de création Orléans-Loiret) au Hangar
- **Le 15 mai • 17h** : réunion publique de bilan de la phase de diagnostic de la requalification urbaine de l'avenue et de la place Jean-Jaurès dans la salle polyvalente de Camille Claudel
- **Le 15 mai • 18h45** : « Paul Éluard a du talent » au Hangar
- **Le 18 mai** : brocante de l'APE Barbusse au lac de Chalette
- **Le 21 mai • 17h** : présentation du dispositif de l'été (guinguette, base voile, centre aquatique, festival, etc) à Aragon
- **Le 22 mai • 18h** : réunion publique pour la restitution sur l'aménagement de la place Henri Barbusse (rendez-vous sur place).
- **Le 24 mai** : soirée Label Tremp au Hangar
- **Les 24 et 25 mai** : Kermesse d'ACOTAM
- **Le 29 mai** : Traditionnelle grande brocante du Bourg (autour de la mairie).
- **Du 28 au 31 mai** : Enduro de l'Ablette chalettoise au lac de Chalette
- **Le 31 mai • 17h** : fête de quartier (VCPI) du Lancy rue Paul Painlevé
- **Le 5 juin • 18h** : présentation des travaux de voirie rues Lecoq et Berlioz en présence du cabinet Terr&Ame (rendez-vous sur place).
- **Le 6 juin • 17h** : fête de quartier (VCPI) du Bourg au stade de la Garenne

